OPÉRATION PASS'SPORT

Le sport étant essentiel à l'épanouissement et à l'éducation des enfants, l[a] Roanne a décidé, avec l'opération Pass'sport, de mettre en place des stage[s]. Pass'sport s'adresse aux 8-16 ans l'été et aux 8-12 ans pendant les petites v[acances] scolaires (hors Noël). L'encadrement est assuré par des éducateurs sportifs [et] des initiateurs. Le matériel est prêté, l'enfant doit simplement se présenter en tenue sportive.

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils

Le temps des trava[ux] centre administrati[f] service des sports de la Ville de Roanne vous accueille à l'Espace Congrès du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h,

PROGRAMME

+ TOUTES LES PUBLICATIONS

Pass'sport+ - Été 2024

TÉLÉCHARGER | (.PDF 952,4 KB)
FEUILLETER

Inscriptions

L'opération « Pass'sport » revient cet été, avec de nombreux stages pour les enfants nés entre 2008 et 2016.

Comment s'inscrire en ligne sur iCitoyen ?

La pré-inscription en ligne implique obligatoirement :

- la saisie d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone mobile
- le paiement en ligne en fin de la démarche
- la saisie d'une demande par enfant et par stage
- pour bénéficier d'un tarif réduit : se munir du numéro allocataire CAF ou fournir les justificatifs demandés dans un délai maximal de 3 jours après la validation du formulaire

Chaque inscription sera ensuite vérifiée par le service des sports après avoir reçu tous les éléments nécessaires. Vous serez averti par mail et SMS de la validation ou non de la pré-inscription.

En allant sur le portail iCitoyen

Dès l'ouverture des inscriptions en ligne, le **samedi 8 juin 2024 à 8h pour les Roannais** et le **samedi 15 juin 2024 à 8h pour les non Roannais**, rendez-vous sur **le portail iCitoyen**, puis cliquer sur la rubrique « CULTURE – LOISIRS – SPORTS » et choisir « *Je m'inscris au dispositif Pass'Sport* ».

En attendant, vous pouvez déjà vous créer un compte sur **roanne.icitoyen.fr** : Lors de l'inscription à Pass'Sport, le formulaire utilisera les données contenues dans le profil de votre compte pour vous faciliter et accélérer la saisie. Le suivi de votre inscription sera aussi grandement facilité.

L'inscription au guichet du service des sports toujours possible :

- Pour les résidents des communes de Roanne, Mably, Le Coteau, Riorges, Commelle-Vernay et Villerest à partir du samedi 8 juin 2024 de 8h à 10h, puis tous les jours du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture des mairies. Pour les résidents des communes de Commelle-Vernay et Villerest, inscriptions à la Direction de la Vie Associative et Sportive de la Ville de Roanne uniquement le samedi 8 juin 2024 puis dans les communes concernées à partir du lundi 10 juin 2024.
- Pour les résidents des autres communes : A

partir du lundi 17 juin 2024, à la Direction de la Vie Associative et Sportive de la Ville de Roanne tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (sauf le vendredi après-midi).

Se munir d'une photocopie de l'attestation de quotient familial CAF ou MSA de 2024.

Attention, dans le cadre du respect et de la protection des données personnelles, le responsable légal de l'enfant sera obligé **de télécharger la fiche sanitaire, de la remplir intégralement, de la signer, puis de la remettre sous enveloppe non cachetée au responsable du stage le 1er jour du stage**.

ATTENTION, dans le cas contraire l'enfant ne pourra pas participer.

Roanne, Villerest, Commelle, Mably : prise de rendez-vous obligatoire dès le 21 mai pour les permanences d'inscription du 8 juin

Roanne :

- **En cliquant ici**
- en appelant la direction de la Vie Associative et Sportive au 04 77 23 20 99 les matins entre 9h et 12h
- en passant à la Direction de la Vie Associative et Sportive les matins entre 9h et 12h

Mably :

- En appelant le service enfance jeunesse médiation au 06 86 08 64 94 de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30.

Villerest :

- En appelant le 04 77 69 66 66 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tarifs

Coût du stage : 34 € Tarifs réduits :

- Le Coteau, Commelle-Vernay, Mably, Riorges, Villerest : 13 € / quotient inférieur ou égal à 610 €
- Roanne : 13 € pour un quotient familial inférieur ou égal à 450 € ; 23 € pour un quotient familial de 450,01€ à 900 €

Pour les autres communes, le tarif est de 46 €.

CONTACTS

Service des Sports

Centre Administratif Paul Pillet - Place de l'Hôtel de Ville
42300 Roanne

0477232099

Courriel

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h

Service des Sports - Christophe GARRIVIER

0699131595

Courriel

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

TXT
SOURDS ET
MALENTENDANTS